

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

- Université de Bretagne-Sud - UBS

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres langues sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne-Sud - UBS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* est une formation en langues associant des enseignements de maîtrise de la langue écrite et orale à des enseignements à dimension culturelle en littératures et civilisations de l'aire linguistique de spécialisation. Elle est proposée sous la forme de deux parcours correspondant aux deux langues offertes à la spécialisation : anglais et espagnol. Elle vise, essentiellement, à préparer à la poursuite d'études au niveau master (métiers de l'enseignement et de l'éducation ou recherche) et, accessoirement, à des métiers du secteur de la culture, de l'édition ou des industries de la langue.

La maquette en fait une formation essentiellement monodisciplinaire, avec une focalisation nette en première année de licence (L1) sur la consolidation des compétences langagières et une initiation aux aspects culturels, avant que ceux-ci ne soient approfondis en deuxième (L2) et troisième année (L3). Une seconde langue, dite pour non-spécialiste, est maintenue et une unité d'enseignement (UE) d'ouverture est systématiquement proposée à partir de la L2 avec trois parcours devant permettre la construction du projet professionnel de l'étudiant : *Professorat des écoles, Français langue étrangère et Édition, métiers du livre*. Les compétences transversales visées sont celles de toute formation littéraire généraliste (synthèse, lecture critique, rédaction).

Cette mention est proposée sur le site de Lorient en enseignement présentiel uniquement. Elle ne propose aucune codiplomation.

## Synthèse de l'évaluation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* évaluée est de facture très classique et vise très clairement à préparer les étudiants à une poursuite d'études en master et aux concours de recrutement de l'enseignement primaire et secondaire. Elle s'inscrit dans le champ *Lettres langues sciences humaines et sociales* déposé par l'établissement, même si le dossier fait lui état d'un champ *Arts lettres langues*. En dehors des métiers de l'enseignement, les objectifs professionnels affichés ne convainquent que très peu, au vu de la maquette et des contenus d'enseignement. Cet aspect est confirmé par l'absence de dimension (pré-)professionnalisante, que ce soit à travers l'intégration d'intervenants professionnels ou des stages et projets tuteurés, et ce malgré le choix fait par l'établissement d'offrir, en L2 et L3, une septième unité d'enseignement dite d'ouverture et normalement destinée à aider les étudiants dans la définition de leur projet personnel. Ces réserves sont toutefois à relativiser compte tenu de la faiblesse numérique de l'équipe pédagogique, tout particulièrement en espagnol, où la part revenant aux enseignants de type second degré et non titulaires est particulièrement importante, ce qui crée un déséquilibre avec l'équipe enseignante en anglais, plus fournie. Au demeurant, plusieurs dispositifs ont été mis en place en L1 et L2 pour accompagner les étudiants (parrainage, monitorat, opération « la fac avant ton bac », etc.)

La dimension internationale est théoriquement assez développée, avec de nombreuses possibilités d'échanges sur des accords Erasmus ou d'autres conventions bilatérales, mais réduite dans la pratique avec de petits flux d'étudiants sortants. Elle fait preuve d'un certain esprit d'innovation dans l'aide à la réussite des étudiants par des dispositifs nouveaux et créatifs, aussi bien sur la liaison lycée/université, que dans l'accompagnement des étudiants en L1 et L2.

La mention reste néanmoins très nettement en deçà des standards actuels en matière de modalités d'enseignement (présentiel uniquement) et d'utilisation du numérique qui reste cantonné à un rôle de support technologique. Aucun dispositif particulier de suivi de l'acquisition des compétences n'a été mis en place et l'équipe ne bénéficie d'aucun outil de suivi des diplômés : elle devrait bénéficier d'une aide accrue de l'établissement sur ces deux points. De façon globale, le pilotage est lui aussi très classique, peut-être en attente de la mise en place effective du conseil de perfectionnement annoncé dans le dossier. Les procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants ne

sont pas encore institutionnalisées et restent, *de facto*, rudimentaires, ce qui se répercute sur l’appréhension possible des résultats.

Points forts :

- Plusieurs dispositifs innovants pour les L1.

Point faibles :

- Équipe pédagogique réduite, surtout en enseignants-chercheurs, induisant un déséquilibre entre le parcours « anglais » et le parcours « espagnol ».
- Dimension professionnelle de la formation totalement absente, surtout pour les débouchés affichés hors enseignement.
- Absence d’outils de suivi des cohortes, surtout en matière de poursuite d’études et d’insertion.

Recommandations :

- Il conviendrait d’assurer la viabilité de l’équipe pédagogique en augmentant le nombre d’enseignants-chercheurs, en particulier en espagnol avec le recrutement d’un Professeur des universités.
- Il serait bon de revoir les objectifs professionnels de la mention, hors enseignement, de façon à renforcer sa dimension professionnalisante.
- Il faudrait enfin doter l’équipe de moyens de suivi, d’évaluation des enseignements, etc. dignes de ce nom.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation est définie de manière extrêmement traditionnelle avec une focalisation nette sur la préparation aux concours de l’enseignement primaire et secondaire. Ses objectifs sont définis de façon très globale et il n’est pas toujours aisé de voir comment le contenu des enseignements prépare aux débouchés indiqués en dehors de l’enseignement. Seule l’UE 7, dite d’ouverture, propose trois parcours devant permettre à l’étudiant de construire son projet professionnel, mais sa portée réelle est difficile à apprécier. La mention prévoit la poursuite d’une deuxième langue pour non-spécialistes, mais le dossier ne dit rien sur le niveau visé alors qu’il s’agit là d’un aspect fondamental pour justifier les éventuels débouchés dans le monde de la traduction professionnelle et de l’interprétariat. Le découpage en UE n’est par ailleurs pas toujours lisible, par exemple en ce qui concerne la différence d’objectifs et de compétences visés entre « pratique de la langue », « connaissances de la langue » et « maîtrise de la langue ».</p>
---	--

Environnement de la formation	<p>La formation est la seule dans ce domaine au niveau de l'établissement, mais son articulation éventuelle avec la mention <i>Langues étrangères appliquées</i> n'est pas thématifiée dans le dossier. L'UE 7, commune à toutes les mentions de l'Unité de formation et de recherche (UFR), permet des ouvertures disciplinaires vers d'autres domaines comme l'édition et les métiers du livre par exemple. Le positionnement de la mention dans le champ <i>Lettres langues sciences humaines et sociales</i> (alors que le dossier lui-même parle d'un champ <i>Arts lettres langues</i>) n'est pas discuté plus en détail. Par ailleurs, l'articulation avec les mentions proches au sein de la grande région (Rennes, Brest, Nantes) n'est pas non plus prise en compte, si ce n'est à travers une auto-définition de la mention comme mention de proximité et une allusion aux réflexions que ne manquera pas de lancer la création récente de la COMUE (Communauté d'universités et d'établissements). Le dossier est totalement muet sur l'environnement professionnel (<i>cf. infra</i>). L'environnement recherche est limité au rattachement des enseignants-chercheurs à l'unité de recherche Héritages et constructions dans le texte et l'image (HCTI) (<i>cf. infra</i>).</p>
Équipe pédagogique	<p>Les équipes pédagogiques sont numériquement réduites (en anglais : 3 Professeurs des universités, 2 Maîtres de conférences et 4 Professeurs du second degré ; en espagnol : 3 Maîtres de conférences, 2 Professeurs du second degré et un Maître de langue) et reposent, en grande partie, sur des enseignants de type second degré, donc non rattachés à des structures de recherche, et des non titulaires (Attaché temporaire de l'enseignement supérieur et de la recherche (ATER), maître de langues, vacataires). La situation est particulièrement délicate en espagnol où l'équipe ne compte que 3 Maîtres de conférences) mais aucun Professeur des universités (là où il y en a 3 en anglais). Outre les conséquences de cette situation sur la charge de travail de chacun des membres de l'équipe se pose la question de l'articulation formation-recherche dans de telles conditions. L'équipe ne compte par ailleurs aucun intervenant professionnel, malgré des objectifs affichés dans des domaines non académiques comme l'édition, le tourisme, la traduction et l'interprétariat. Le fonctionnement décrit est très classique puisqu'il repose sur des « réunions de département » deux à trois fois par an, le conseil de perfectionnement étant de création toute récente (<i>cf. infra</i>).</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont satisfaisants dans la mesure où le bassin de recrutement est présenté comme limité au département du Morbihan ; l'équipe pédagogique considère par ailleurs qu'ils reflètent les évolutions démographiques enregistrées par ailleurs. Après une baisse très nette en 2012-2013, les effectifs globaux de la mention sont stabilisés à un peu plus de 100 étudiants, même si les chiffres fournis ne permettent pas d'apprécier le poids respectif des deux parcours. Les taux de réussite sont également corrects avec environ 50% en L1, puis une hausse aux alentours de 80% en L2/L3. En revanche, le suivi des étudiants est largement non satisfaisant dans la mesure où l'équipe pédagogique ne dispose d'aucune information chiffrée, l'OIP (Observatoire sur l'insertion professionnelle) de l'établissement ne faisant pas de suivi des licences généralistes. Elle devrait bénéficier d'un soutien accru de l'établissement sur ce point.</p>
Place de la recherche	<p>La dimension recherche occupe une place plutôt réduite dans cette formation. Elle repose d'une part sur le rattachement statutaire des enseignants-chercheurs à une unité de recherche (HCTI, Equipe d'accueil EA4249) et d'autre part sur l'incitation à assister aux manifestations organisées par cette dernière. Il n'existe pas de dispositif spécifique d'initiation à la recherche, en L3 par exemple. Par ailleurs, cette dimension reste fortement tributaire du petit nombre d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.</p>

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est plus que réduite dans cette mention, même en tenant compte du fait qu'il ne s'agit que du premier niveau des études universitaires. On ne note pas de dispositif particulier innovant, hormis l'UE 7 d'ouverture partagée avec les autres mentions de l'UFR. Aucun intervenant professionnel n'est affiché dans l'équipe pédagogique (<i>cf. supra</i>). Cet aspect est particulièrement en décalage avec les objectifs présentés hors de l'enseignement, en particulier pour les métiers de la culture, de l'édition ou de la traduction et de l'interprétariat qui figurent dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), laquelle est plutôt bien renseignée.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des projets et des stages est également insuffisante. Aucun stage obligatoire n'est prévu (si ce n'est en UE7 <i>Edition, métiers du livre</i>) et aucun projet tuteuré n'est mis en œuvre. Cela se révèle être aussi en décalage flagrant avec les débouchés affichés hors de l'enseignement, et même dans ce cas, la formation pourrait s'intéresser à des stages d'observation en établissement scolaire.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est globalement satisfaisante, même si elle pourrait être encore développée pour une formation en langue où cette question devrait être centrale. Le dispositif essentiel est celui de l'échange pour les étudiants locaux, avec des séjours d'un ou deux semestres en L2. Les effectifs sortants restent toutefois confidentiels en anglais (9 pour l'année citée en référence) et sont plus importants pour l'espagnol (30). Il n'existe aucun dispositif de double diplôme, malgré les nombreux partenariats affichés avec des établissements anglophones et hispanophones. La dimension internationale passe également par l'accueil d'étudiants étrangers en échange dont le dossier souligne cependant les difficultés de maîtrise de la langue française rendant leur intégration, dans les cours de traduction par exemple, difficile.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement, largement local (<i>cf. supra</i>), est non sélectif à l'entrée en L1 et repose sur un dispositif combinant dossier et entretiens pour l'accès direct en L2 ou L3. Plusieurs dispositifs innovants ont été mis en place pour aider à la réussite, en plus des dispositifs habituels (enseignant référent en L1 par exemple, monitorat) : parrainage des étudiants de L1 par ceux des années avancées, parcours « atout réussite » permettant aux étudiants souhaitant se réorienter à l'issue du semestre 1 de le faire, création de colles en L2 anglais sur la base du volontariat. Une attention particulière est accordée en espagnol à la liaison lycée/université à travers le dispositif « la fac avant ton bac » permettant à des élèves de terminale des lycées du bassin de recrutement, de suivre et de valider certains enseignements de L1 par anticipation sur leur inscription à la rentrée suivante.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Sur ces aspects, la formation est en deçà des attentes habituelles. Elle est proposée en présentiel uniquement et la place du numérique est réduite à des dispositifs aujourd'hui classiques comme l'utilisation de Moodle. Le numérique en tant qu'objet est donc absent de la licence malgré les potentialités qu'il offre précisément dans le domaine des langues (corpus, travail en autonomie sur documents authentiques). Les différentes modalités de formation sont certes décrites en détail dans le dossier, mais aucune indication n'est fournie permettant d'apprécier la part de Formation continue (FC), de Validation des acquis de l'expérience (VAE) ou autres dans les effectifs de la mention.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le dossier permet difficilement d'apprécier cet item. Les données fournies ne spécifient pas la part respective de contrôle continu et de contrôle terminal. Le fonctionnement des jurys correspond aux normes standard et les règles de validation des UE et des années sont celles mises en place au niveau de l'établissement dans sa globalité.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'acquisition des compétences ne fait l'objet d'aucun suivi particulier. Il n'existe aucun dispositif autre qu'un livret pédagogique d'UFR et une brochure des compétences (dont la dernière édition remonte à 2010). L'annexe descriptive est délivrée sur demande, mais elle n'a pas été jointe au dossier ce qui rend son évaluation impossible.</p>

Suivi des diplômés	Cet item ne peut être évalué dans la mesure où le dossier ne peut fournir aucune donnée sur ce point : la première enquête de suivi a été mise en place sur la cohorte 2013-2014 et les résultats n'étaient pas disponibles au moment du dépôt du dossier.
Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation	Un conseil de perfectionnement vient seulement d'être mis en place et sera réuni deux fois par an. Sa composition n'étant pas affichée, il n'est pas possible de se prononcer sur ce point. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est que peu institutionnalisée et repose largement sur les initiatives des enseignants et responsables d'unités d'enseignement. Aucune information n'est fournie sur la procédure d'auto-évaluation, ni les modalités de rédaction du dossier remis.

# Observations de l'établissement



Lorient, le 4 juillet 2016

**DOSSIER SUIVI PAR :**

Cellule d'aide au pilotage  
[lucie.garnier@univ-ubs.fr](mailto:lucie.garnier@univ-ubs.fr)  
02 97 01 70 66

**Jean PEETERS,**  
**Président de l'Université Bretagne**  
**Sud**

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur du département évaluation**  
**des formations et diplômes**  
**Haut Conseil de l'Évaluation de la**  
**Recherche et de l'Enseignement**  
**Supérieur**  
**2, rue Albert Einstein**  
**75013 PARIS**

**Objet :** Observations de portée générale relatives au rapport transmis par le Comité d'Évaluation du HCERES –  
Licence LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES –  
B2017-EV-0561718N-S3LI170012079-013819-RT

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord nous tenons à remercier le Comité d'Évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation de la formation licence langues, littératures et civilisations étrangères et régionales.

La lecture du rapport du HCERES ne soulève de notre part aucune observation de portée générale.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PEETERS  
Président de  
l'Université Bretagne Sud



**Présidence**

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

